

# MONSEIGNEUR TACHÉ

## ADRESSE UNE LETTRE A M. J. ISRAEL TARTE

AU SUJET DES

### Ecoles de Manitoba.

Saint-Boniface, 27 juin 1893.  
A M. J. Israël Tarte, M.P.

Monsieur,

Veillez ne pas trop vous étonner, si je prends la liberté de vous écrire par la voie des journaux. Je ne le fais que pour répondre au défi que vous m'avez porté et que vous avez répété, sous plusieurs formes et dans plusieurs circonstances. Jusqu'à ce jour, j'avais cru mieux de garder le silence ; mais aujourd'hui je change ma détermination. Je viens répondre à votre interpellation, puis vous dire, en toute liberté, qu'après vous être trompé vous-même, vous avez trompé vos auditeurs et vos lecteurs, au sujet de prétendues " négociations," que vous affirmez avoir eu lieu entre le gouvernement d'Ottawa et l'Archevêque de Saint-Boniface, relativement aux écoles catholiques du Manitoba.

Je ne me permettrai pas de mettre en doute votre bonne foi. J'aime mieux croire que vous avez agi avec conviction ; néanmoins, quelque sincères qu'aient pu être vos affirmations, je vous dis et je dis à vos auditeurs et à vos lecteurs, que

celles de vos assertions qui font l'objet de cette lettre sont absolument dénuées de fondement et contraires à la vérité des faits. Les citations suivantes indiqueront les assertions auxquelles je fais allusion.

De votre place sur le parquet des Communes d'Ottawa, vous avez dit, le 6 mars dernier, les paroles suivantes, que le Hansard rapporte à la page 1569 : " Alors cette série de négociations sans précédent dans nos annales parlementaires commença. L'honorable M. Chapleau fut chargé de s'aboucher avec Mgr Taché — alors malade à Montréal, chez les Sœurs Grises. — Avec l'autorisation du Premier Ministre de l'époque, il alla trouver Mgr Taché à Montréal et lui représenta la difficulté de la situation politique du Ministère..... Des engagements privés et formels furent pris alors. Mais Mgr Taché, ne voulut pas se fier à ces promesses privées, quelque formelles qu'elles fussent. Il exigea que le gouvernement s'engageât comme gouvernement. Le gouvernement par ceux qui conduisaient les négociations, s'engagea à publier des promesses publiques et

1893

